

## ENS Cachan Antenne de Bretagne

### Concours d'entrée Département 2SEP

---

### Rapport de jury Session 2011

**Nb :** Comme indiqué ci-dessus, ce rapport concerne la session 2011 du concours d'entrée au département Sciences du Sport et Éducation Physique (2SEP) de l'École normale supérieure (ENS) de Cachan - Antenne de Bretagne. Il ne présage en rien du type de sujets posés lors des prochaines sessions du concours d'entrée. Nous invitons donc les candidats des prochaines sessions à se préparer en fonction de la totalité du programme.

**Président du concours :** Jean-Yves Mérindol, Directeur de l'ENS de Cachan  
**Vice-président du concours :** Jacques PRIOUX, Directeur du Département 2SEP

## Avant propos

Comme pour les sessions précédentes du concours d'entrée, il doit être rappelé aux lecteurs de ce rapport que les missions de l'ENS Cachan sont de *«préparer, par une formation culturelle et scientifique de haut niveau, des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire ou dans les classes préparatoires, ainsi qu'à l'enseignement secondaire, et plus généralement, au service des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises. Elle exerce ses missions principalement dans les disciplines technologiques, scientifiques et de gestion»*. L'ordre dans lequel ces missions sont présentées n'est pas anodin. Le département Sciences du Sport et Education Physique (2SEP), à l'instar des autres départements de l'ENS Cachan, se doit de remplir ces missions. Nous invitons donc les candidats aux prochaines sessions du concours à bien réfléchir sur les motivations qui les animent en cherchant à intégrer le département 2SEP de l'ENS Cachan. Il est en effet important de rappeler ici que 70 % des élèves de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, tous départements confondus, poursuivent leur cursus universitaire en formation doctorale. Le souhait de la direction du département 2SEP est donc que le plus grand nombre de ses élèves passent l'agrégation externe en Education Physique et Sportive (EPS) puis poursuive leur cursus universitaire en formation doctorale quelque soit leurs domaines scientifiques de prédilection (SVS, SHS, Sciences pour l'ingénieur etc.).

S'agissant de ce rapport nous invitons les candidats à la prochaine session du concours à le lire attentivement afin de se mettre dans les meilleures conditions pour la préparer. Nous leur recommandons également de ne pas se laisser impressionner par le contenu de certains rapports de jury qui peuvent apparaître décourageant au premier abord. Les épreuves de ce concours sont accessibles au plus grand nombre d'étudiants STAPS dès lors qu'ils y consacrent du temps pour s'y préparer. Nous renvoyons, à cet égard, les candidats à la prochaine session du concours, à la lecture de son programme et nous les invitons à se préparer en fonction de la totalité de ce programme.

**Jacques Prioux**  
**Vice Président du concours**  
**Directeur du département 2SEP**

# Sommaire

Textes	p. 4
Informations générales	p. 5
Statistiques par épreuve	p. 5
Rapports épreuves d'admissibilité	p. 7
Rapports épreuves d'admission	p. 18
Rapports épreuves pratiques sportives	p. 21

## Textes

**IMPORTANT :** Le texte qui suit n'est pas l'arrêté officiel paru au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce texte, non officiel, a pour unique vocation d'informer les candidats au concours d'entrée des changements qui lui sont relatifs. Changement effectifs depuis la session 2010 de ce concours.

NOR : ESR0900447A

RLR : 441-0

arrêté du 28-10-2009

ESR - DGESIP

*Vu code de l'Éducation, notamment article L. 716-1 ; loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 87-698 du 26-8-1987, modifié par décrets n° 94-1161 du 22-12-1994 et n° 2003-105 du 5-2-2003 ; arrêté du 9-9-2004 modifié par arrêté du 28-11-2005, notamment article 2 ; arrêté du 28-11-2006 modifié par arrêté du 5-11-2008*

Article 1 - L'arrêté du 28 novembre 2006 susvisé est modifié conformément aux dispositions des articles 2 à 3.

Article 2 - L'article 1 est modifié comme suit :

I - Le 15ème alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :- Sciences du sport et éducation physique (2SEP).

II - Le 17ème alinéa est remplacé par les dispositions suivantes : «*Pour être nommés élèves de l'École normale supérieure, les candidats du concours 2SEP doivent être titulaires d'un DEUG STAPS ou d'une deuxième année de licence (L2) STAPS ou avoir capitalisé 120 crédits E.C.T.S. (European Credit Transfer System) en U.F.R. STAPS*».

Article 3 - L'article 15 est remplacé par les dispositions suivantes :

**Art. 15** - Sciences du sport et éducation physique (2SEP).

Le concours sciences du sport et éducation physique comporte les épreuves suivantes :

### Épreuves écrites d'admissibilité

1. Composition de sciences de la vie et activité physique (durée quatre heures, coefficient 4)
2. Composition de sciences humaines et sociales et activité physique (durée quatre heures, coefficient 4)
3. Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives (durée quatre heures, coef. 6)

### Épreuves d'admission

#### 1. Épreuve écrite :

Épreuve de langue vivante étrangère (durée deux heures, coefficient 2). L'épreuve écrite de langue vivante étrangère porte exclusivement sur l'anglais. L'épreuve consiste en un exercice de version, éventuellement complété par un exercice d'expression en anglais, en réponse à une ou deux questions sur le texte.

#### 2. Épreuves orales (leurs durées sont fixées par le jury) :

2.1 Épreuve orale relative aux activités physiques, sportives et artistiques (coefficient 5).

2.2 Épreuve orale de langue vivante étrangère (coefficient 2). L'épreuve orale de langue vivante étrangère porte exclusivement sur l'anglais. Elle comporte la présentation et le commentaire d'un texte en anglais d'intérêt général ou sportif.

#### 3. Épreuves de pratique sportive :

3.1 Épreuve de pratique sportive obligatoire : Épreuve de sauvetage (coefficient 2)

3.2 Épreuve de pratique sportive de polyvalence (coefficient 3) : Le candidat choisit une activité physique sportive et artistique (APSA) parmi la liste suivante : gymnastique (sol), athlétisme (longueur et 400m), sport collectif (handball), combat (judo), raquette (badminton), activité physique de pleine nature (A.P.P.N. : escalade), activité physique d'expression (APEX : danse). Cette APSA devra être différente de celle choisie pour l'épreuve de pratique sportive d'option.

3.3 Épreuve de pratique sportive d'option (coefficient 4) : Le candidat choisit une APSA parmi la liste suivante : gymnastique (sol), athlétisme (longueur et 400m), sport collectif (handball), combat (judo), raquette (badminton), A.P.P.N. (escalade), APEX (danse). Cette APSA devra être différente de celle choisie pour l'épreuve de pratique sportive de polyvalence.

Article 4 - Le directeur de l'École normale supérieure de Cachan est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Fait à Paris, le 28 octobre 2009

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle  
Patrick Hetzel

## Informations générales

	nb de postes	nb d'inscrits	nb de présents	nb d'admissibles	Admissibilité nb de points (moyenne)	nb de classe	Admission nb de points (moyenne)	nb de postes pourvus	dernier appelé
2002	10	247	117	21	52.51 (5.25)	11	268.02(08.65)	10	10 <sup>ème</sup>
2003	10	237	95	32	42.49 (4.25)	11	267.02(08.61)	10	10 <sup>ème</sup>
2004	10	170	83	30	75.50 (7.55)	12	311.00(10.03)	10	10 <sup>ème</sup>
2005	9	191	157	30	126 (9.00)	12	352.00(11.00)	10	10 <sup>ème</sup>
2006	10	200	147	30	131 (9.36)	12	347.50(10.86)	11	11 <sup>ème</sup>
2007	10	153	106	32	126.52 (9.04)	14	340.50(10.64)	10	10 <sup>ème</sup>
2008	10	132	108	26	114.76 (8.20)	11	309.22(09.66)	10	10 <sup>ème</sup>
2009	10	92	60	25	103.52 (7.39)	12	328.25(10.26)	11	11 <sup>ème</sup>
2010	10	88	68	28	108.00 (7.71)	10	347.00(10.84)	10	10 <sup>ème</sup>
2011	10	108	87	28	109.00 (7.79)	11	358.70(11.21)	11	11 <sup>ème</sup>

## Statistiques par épreuve

### Admissibilité

#### Épreuve de Composition de Sciences de la Vie et de la Santé (SVS) et activité physique

Total candidats inscrits : 108	Note mini : 0.0
Candidats présents : 85	Note maxi : 13.2
Candidats absents : 23	Moyenne : 5.8 ± 2.8

#### Épreuve de Composition de Sciences Humaines et Sociales (SHS) et activité physique

Total candidats inscrits : 108	Note mini : 0.7
Candidats présents : 83	Note maxi : 14.0
Candidats absents : 25	Moyenne : 7.1 ± 3.2

#### Épreuve de Dissertation de Culture Générale en relation avec les activités physiques et sportives

Total candidats inscrits : 108	Note mini : 2.0
Candidats présents : 87	Note maxi : 17.0
Candidats absents : 21	Moyenne : 7.4 ± 3.2

### Admission

#### Épreuve de sauvetage

Total de candidats : 28	Note mini : 4.0
Candidats présents : 28	Note maxi : 20.0
Candidats absents : 0	Moyenne : 13.1 ± 3.7

#### Épreuve APSA

Total de candidats : 28	Note mini : 3.0
Candidats présents : 28	Note maxi : 19.0
Candidats absents : 0	Moyenne : 10.7 ± 4.8

Épreuve d'athlétismeOption

Total de candidats : 10      Note mini : 6.5  
 Candidats présents : 10      Note maxi : 13.0  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 10.0 ± 2.0

Polyvalence

Total de candidats : 4      Note mini : 10  
 Candidats présents : 4      Note maxi : 11.50  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 10.6 ± 0.7

Épreuve de danseOption

Total de candidats : 0      Note mini : 0  
 Candidats présents : 0      Note maxi : 0  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 0

Polyvalence

Total de candidats : 7      Note mini : 8.0  
 Candidats présents : 7      Note maxi : 14.0  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 10.9 ± 2.3

Épreuve de handballOption

Total de candidats : 3      Note mini : 10.5  
 Candidats présents : 3      Note maxi : 13.0  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 11.7 ± 1.3

Polyvalence

Total de candidats : 2      Note mini : 10.5  
 Candidats présents : 2      Note maxi : 14.5  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 12.5 ± 2.9

Épreuve de judoOption

Total de candidats : 2      Note mini : 13.0  
 Candidats présents : 2      Note maxi : 15.0  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 14.0 ± 1.4

Polyvalence

Total de candidats : 2      Note mini : 8  
 Candidats présents : 2      Note maxi : 10  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 9.0 ± 1.4

Épreuve de langueEpreuve écrite d'anglais

Total de candidats : 28      Note mini : 5.0  
 Candidats présents : 28      Note maxi : 15.0  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 9.4 ± 2.7

Épreuve de badmintonOption

Total de candidats : 4      Note mini : 4.50  
 Candidats présents : 4      Note maxi : 13.0  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 10.4 ± 4.0

Polyvalence

Total de candidats : 11      Note mini : 5.50  
 Candidats présents : 11      Note maxi : 13.0  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 9.7 ± 2.4

Épreuve d'escaladeOption

Total de candidats : 7      Note mini : 9.0  
 Candidats présents : 7      Note maxi : 18.5  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 12.9 ± 3.2

Polyvalence

Total de candidats : 2      Note mini : 6.50  
 Candidats présents : 2      Note maxi : 11.5  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 9.0 ± 3.5

Épreuve de gymnastique au solOption

Total de candidats : 2      Note mini : 10.9  
 Candidats présents : 2      Note maxi : 14.4  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 12.6 ± 2.5

Polyvalence

Total de candidats : 0      Note mini : 0  
 Candidats présents : 0      Note maxi : 0  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 0

Epreuve orale d'anglais

Total de candidats : 28      Note mini : 7.5  
 Candidats présents : 28      Note maxi : 16.0  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 11.2 ± 2.3

## LES RAPPORTS

# Admissibilité

### Composition de Sciences de la Vie (SV) et activité physique

#### Sujet 1 :

*«Quels sont les effets physiologiques d'un entraînement de type aérobie sur un homme de 20 ans, initialement sédentaire, mesurant 175 cm et pesant 107 kg ? Vous décrirez les effets de ce type d'entraînement généralement rapportés pour l'ensemble de la population, et vous préciserez ceux plus particulièrement attendus chez cette personne.»*

La première caractéristique du sujet était d'appeler une réponse synthétique pour décrire «*les effets physiologiques d'un entraînement de type aérobie sur un homme de 20 ans [...] pour l'ensemble de la population*», c'est-à-dire dans un cadre classique. Cette partie du sujet a été plutôt bien traitée. En revanche, la seconde caractéristique du sujet, celle des effets sur un homme «*initialement sédentaire, mesurant 175 cm et pesant 107 kg*» est passée pratiquement inaperçue des candidats.

On ne répétera jamais assez l'importance d'une lecture attentive du sujet. Le plan du sujet était pourtant clairement indiqué dans le sujet : d'abord les effets généraux, puis ceux attendus dans ce cas particulier. Beaucoup de candidats se sont arrêtés à la première partie malgré la consigne de préciser «*ceux plus particulièrement attendus chez cette personne*». C'est la principale raison pour laquelle la moyenne à ce sujet est basse.

L'autre raison est l'absence d'argumentation dans les devoirs. Par exemple, pratiquement tous les candidats ont indiqué qu'il s'agissait d'une personne obèse mais sans préciser (ou à peine) sur quelles bases ils fondent cette affirmation. Même lorsqu'il a été fait référence à la notion d'Indice de Masse Corporelle (IMC), elle était tout juste définie et les valeurs seuils (surcharge légère, obésité,...) pas du tout précisées. De même, dans beaucoup de cas, les effets sur l'obésité étaient tous cités sans précision (action préférentielle sur la masse grasse, troubles associés, ...).

En résumé, la réussite à cet écrit nécessitait de prendre le temps d'une lecture attentive pour répondre à toute la question posée. Puis, comme pour les concours précédents, le candidat devait organiser ses connaissances dans le domaine de la physiologie de l'exercice en fonction du contexte imposé par la question posée. Il s'agit là d'une véritable compétence, qui doit être travaillée lors de la préparation au concours.

#### Sujet 2 :

**«Un athlète effectue un saut en longueur.**

**- Quels sont les paramètres cinématiques et spatio-temporels permettant de décrire la course d'élan ?**

- Démontrez en quoi la phase aérienne est mécaniquement dépendante de la phase d'impulsion lors du dernier appui.
  - Lors de la phase aérienne, énoncez les principes mécaniques auxquels est soumis l'athlète en vous basant sur les lois de Newton en translation et en rotation.
- Proposez un protocole expérimental permettant l'analyse complète des paramètres cinématiques et dynamiques de ce mouvement.»

Le sujet avait pour but d'évaluer les capacités des candidats à mettre en œuvre de manière synthétique leurs connaissances biomécaniques pour répondre à l'analyse d'un saut.

- Dans un premier temps les candidats devaient définir les paramètres cinématiques permettant de décrire la course d'élan. La grande majorité des copies s'est focalisée sur les notions d'amplitude et de fréquence de foulée, peu d'entre elles ont été en mesure d'approcher la notion de foulée ainsi que la notion de cycle avant et cycle arrière.
- Dans un deuxième temps les candidats devaient montrer en quoi la phase aérienne est mécaniquement dépendante de la phase d'impulsion. Peu de candidats ont été capables de définir correctement l'impulsion (la notion d'intégration temporelle apparaît dans les copies dans un faible pourcentage de cas).
- Une troisième partie était consacrée à l'analyse de la phase aérienne, les candidats devaient rappeler les principes mécaniques auxquels est soumis l'athlète. Si l'analyse en translation semble acquise pour une grande partie des candidats, l'analyse en rotation fait souvent défaut.
- Enfin la dernière partie du concours portait sur les connaissances pratiques d'étude du mouvement. Les candidats ont principalement insisté sur les systèmes optiques (caméras) et ont souvent omis les systèmes de mesures dynamiques (plateforme de forces pour la phase d'impulsion).

## Composition de sciences humaines et sociales et activité physique

### Sujet 1

**« Dans la société contemporaine, quelle place les pratiques sportives accordent-elles à la technique ? »**

La question posée invitait à une lecture ancrée dans le domaine des sciences sociales. Il était alors attendu des candidat(e)s une réflexion-plancher visant à définir ce que l'on pouvait entendre par «*société contemporaine*», à s'efforcer de circonscrire l'expression «*pratiques sportives*» et, enfin (pour ne pas dire surtout), à appréhender la notion de «*technique*» afin de construire une problématique et une démonstration solide et rigoureuse. Il est bien évident que répondre au sujet aurait dû exhorter les candidat(e)s à la prise en considération de ces trois paramètres et des liens qui les attachent. A la suite de telles précautions, il était judicieux de s'interroger plus particulièrement sur le mot «*place*» qui pouvait ainsi ouvrir des pistes de traitement originales et en adéquation avec le questionnement originel. Le jury tient à signaler ici qu'il ne s'est jamais engagé dans un quelconque parti pris concernant des attentes précises en matière de définition des termes principaux du sujet. Non pas que les auteur(e)s des copies aient pu esquiver la délimitation de ces mots-clés mais que

les correcteurs ont sciemment choisi, pour ne pas désavantager des candidat(e)s n'ayant jamais (ou trop partiellement) rencontré cette thématique lors de leurs études, de ne pas s'aventurer sur le terrain fangeux consistant à hiérarchiser les copies en fonction des références ou des auteurs ayant servi à définir ces trois expressions centrales du sujet à traiter. Pour le dire plus simplement, les définitions adoptées dans les copies ont d'autant mieux été acceptées par le jury qu'elles étaient accompagnées de justifications et d'explications situées dans un contexte déterminé. Il était ainsi possible de borner l'expression «*société contemporaine*» à partir de la Révolution française, de la Révolution industrielle ou encore des années 60 dès lors que des commentaires pouvaient conforter, même sommairement, l'option prise dans le devoir. Il n'en est pas autrement pour l'expression «*pratiques sportives*». Plus aisée à définir en raison du programme du concours, elle n'a pourtant été abordée que par un trop petit nombre de candidat(e)s. Enfin, aller au cœur du sujet requerrait d'examiner en détail la notion de «*technique*» qui représente aujourd'hui un «*grand classique*» des thématiques abordées dans le champ des sciences sociales du sport. Si rares sont les concouristes à emprunter les définitions des grands auteurs, plus ou moins connus, de Marcel Mauss (chap.6 : Techniques du corps (1934) in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950) à Georges Vigarello (*Techniques d'hier ... d'aujourd'hui*, Paris, éd. Revue EPS/Robert Laffont, 1988) en passant par Jean Vivès («*Vers une réhabilitation de la technique et de l'exercice*» in *Revue EPS*, n°247, 1994), Luc Robène et Yvon Léziart ((dir.), *L'homme en mouvement*, Paris, Chiron, 2006), Daniel Bouthier, Paul Goirand, Jean Metzler, Maurice Portes, Lucile Laffont, Jean-François Loudcher et bien d'autres, il n'en demeure pas moins que la possibilité restait offerte à la construction personnelle d'une définition reposant sur des connaissances et/ou des expériences immanquablement existantes chez tout candidat qui s'intéresse aux activités physiques et sportives. Là encore, le jury est surpris de constater les stratagèmes mis en place pour contourner cette nécessité.

Plus encore, le jury a été étonné et foncièrement affecté par le fort pourcentage de copies distillant un discours non ou mal argumenté sur la ou les technique(s) sportive(s) relevant de l'affirmation gratuite et erronée pour ne pas dire de l'idéologie. Il semblerait que pour le plus grand nombre de candidat(e)s, pour ne pas dire la totalité, la technique soit «*maudite*» (R. Garassino in *Revue EPS*, n°164, 1980), mauvaise, aliénante, néfaste à l'éducation, etc. Même si la corporation des enseignants d'EPS et, plus généralement, de nombreux centres de formation dans le domaine des STAPS et des sciences de l'éducation ont fort logiquement critiqué la vision du «*tout technique*» de l'enseignement dans les pratiques sportives, ce genre de propos déployé en sciences sociales est difficilement acceptable. La technique sportive n'est ni bonne ni mauvaise ! Le jury aurait aimé constater une prise de recul indispensable à de futur(e)s élèves de l'ENS de Cachan en Science du Sport et Education Physique. L'opportunité de développer un nécessaire sens critique était largement offerte par ce sujet. Ainsi était-il possible de ne pas succomber aux idées reçues et autres poncifs insupportables qui ont jalonné les copies : «*les garçons s'adonnent à des pratiques sportives dont les orientations sont plutôt tournées vers les qualités physiques par opposition aux filles qui choisissent des sports requérant des valeurs techniques*» (sic) ; il y a «*moins de technique en athlétisme (100m et 200m) qu'en sports collectifs*» (sic) ; «*la tactique est supérieure à la technique*» (sic) ; «*plus le niveau (des sportifs) est élevé et moins la technique est importante*» (sic) ; «*les sports de nature et de loisir demandent moins de technique que les autres parce que la victoire n'est pas le but de ces APS*» (sic) ; «*l'EPS ne privilégie pas la technique : la technique est mauvaise*» (sic) ; «*la*

*technique est rébarbative, contraignante, démotivante et non ludique»* (sic) ; «*seule dans les activités physiques à risque, la technique est indispensable»* (sic) ; «*la technique n'est pas bonne pour la société»* (sic). Bref, que d'inepties ! Une cristallisation autour du terme «*technique*» permet de réduire une part importante des copies à un sujet «*sport et technique*», chacun pris dans sa singularité mais que certains candidats pluralisent à l'envie dès lors que les circonstances l'exigent. C'est alors un changement de niveau dans le discours qui tient alors davantage de la discussion de comptoir que de l'argumentation étayée. Plus encore, cette unicité de l'objet est alors couplée à un monolithe temporel qui prendrait naissance à l'an 0 de Dick Fosbury (fréquemment retenu sans la moindre justification). La «*société contemporaine*» est en mouvement et cette évolution du milieu dans lequel baigne la relation entre des pratiques plurielles et un rapport à la technique complexe appartient à la réponse au sujet. Pour finir avec les copies les plus faibles, il apparaît nécessaire, dans la quasi-totalité des cas, de revoir les règles élémentaires de la grammaire et de l'orthographe de certains mots. Pour exemple, écrire le mot «corps» déchu de sa lettre finale confine à la faute professionnelle grave pour tout prétendant à l'ENS. Malheureusement, cette remarque touche une majeure partie des candidats et les correcteurs ont parfois eu du mal à saisir la qualité du fond tant la forme transgressait les règles élémentaires de la langue française. Cependant, certaines copies permettaient à leur propriétaire de poursuivre le parcours en alliant une pensée déjà complexe et quelques références bien senties. Qui de la diversité des publics sportifs, qui des différentes formes de techniques, qui d'une contextualisation internationale des pratiques compétitives, bref, les éléments de discernement plus crédibles et mieux maîtrisés se sont souvent alliés pour offrir une réflexion simple mais efficace. Ces copies, souvent méthodiques voire scolaires, rappellent alors la difficulté de l'épreuve consistant à embrasser un sujet ouvert en deux heures. Sans méthode, les connaissances ne sont pas des preuves... Enfin quelques copies sortent du lot, démontrant une capacité à prendre en compte des auteurs pour les interpréter à l'aulne de leur réflexion pour porter l'estoc de manière judicieuse. Une créativité sert alors un projet sérieux et limpide. Ces candidats ont su faire des choix, parfois délicats mais toujours fins, et les mener à leur terme. On retrouve alors dans les strates de copies un dégradé avancé par Gilles Bui-Xuan en 1992 concernant les niveaux de pratique : émotionnel, fonctionnel, technique, de diversification et créatif. Plus amusant encore, ces étages auraient pu offrir un angle de réponse au sujet alliant les propriétés attachées à chacun des échelons avec la démocratisation des pratiques sportives et leur médiatisation progressive.

## Sujet 2

**«Dans quelle mesure doit-on prendre en compte les caractéristiques psychologiques personnelles du sportif (personnalité, perception de soi, ...) pour optimiser sa performance ?»**

### 1. Le sujet dans le contexte du concours

L'épreuve d'admissibilité en Sciences Humaines et Sociales (SHS) comporte deux sujets à traiter dans le temps imparti de 4 heures. Le jury tient à rappeler que l'épreuve s'inscrit dans cette logique de production définie par l'organisation particulière de l'épreuve. À cet égard, il semble que certain(e)s candidat(e)s aient : (1) soit du mal à hiérarchiser l'ordre d'importance des tâches à effectuer pour achever complètement les deux sujets, (2) soient privilégient un sujet au

détriment de l'autre en fonction d'une appétence particulière au regard de l'intérêt éprouvé pour le sujet ou de connaissances possédées sur ce même sujet. Le jury avait déjà souligné l'année dernière que les épreuves en SHS à traiter étant au nombre de deux dans les 4 heures imparties par le règlement du concours, il faut donc être capable d'organiser ses écrits de manière à pouvoir suffisamment développer sa réflexion sur les deux écrits.

Le jury rappelle également que les attendus spécifiques de l'épreuve indiquent que celle-ci porte sur des «*Éléments de sciences humaines : Développement et apprentissages moteurs et décisionnels : théories, lois, modèle ; Motivation émotions, personnalité et leur importance dans la pratique sportive ; Dynamique des groupes et sport.*». À cet égard, si beaucoup de sujets les années précédentes ont porté sur les relations entre «*variables et/ou contextes motivationnels*» et «*développement et apprentissage moteurs et décisionnels*», d'autres aspects tels que la dynamique de groupes, mais également «*la personnalité*» font partie des connaissances sur lesquelles le candidat devra s'appuyer pour répondre au sujet.

Encore une fois, le jury souligne que s'il ne peut être exigé des candidat(e)s de connaître de manière parfaite l'ensemble des domaines évoqués, on doit pouvoir s'attendre à ce que ceux-ci puissent au moins définir les principaux concepts d'un sujet, appuyer ces définitions sur des références bibliographiques précises et connaître les principales théories et auteurs s'y référant. Malheureusement, c'est encore assez loin d'être le cas pour une grande majorité de candidat(e)s

## **2. Analyse du sujet**

Le sujet comportait un certain nombre de concepts qu'il s'agissait bien entendu de définir avant d'entamer le traitement du sujet (i.e., caractéristiques personnelles, optimiser, performance, sportif). De ce point de vue, le sujet était «*assez large*» et permettait aisément au candidat d'indiquer quelles variables il mettait au centre de sa réponse (la personnalité ou les perceptions de soi n'étant que des illustrations, la liste n'étant pas close comme l'indiquait les points de suspension), ainsi que le public (scolaires, sportifs de haut-niveau,...) qu'il privilégiait dans sa réflexion.

Cependant, de ce point de vue, nous pouvons dire que l'analyse des termes du sujet a presque tout le temps été absente de la démarche des candidat(e)s. La plupart du temps, le jury a pu constater : (1) une faiblesse dans le «*questionnement d'entrée*», (2) une quasi absence de définition des termes du sujet, (3) une grande difficulté à «*mettre en perspective*» (on parle parfois également de «*mise en tension*») des termes du sujet permettant de faire émerger une véritable problématique (nous reviendrons sur cet aspect dans la dernière partie portant sur la production des candidat(e)s).

Pour commencer, il nous semble qu'il était important de situer le sujet dans le cadre de «*l'optimisation*» de la performance et non celui de l'apprentissage. Une première opposition entre ces termes pouvait éventuellement (mais pas nécessairement) conduire à proposer une problématique autour du niveau d'expertise du pratiquant, des processus liés à la performance et au mode d'intervention auprès de ce dernier. Par exemple, les travaux portant sur les experts montrent que lorsqu'il leur est demandé de «*verbaliser*» au sujet de l'exécution d'une habileté, cela aboutit à une diminution des performances (principalement parce que cela vient perturber les processus automatiques de l'habileté), alors que cette «*prise de conscience*» permet, au contraire d'augmenter ce niveau chez les non-experts. Ce qui est donc recommandé par

les textes officiels [par exemple : savoir s'exprimer à propos des apprentissages moteurs (...) décrire ce que l'on fait et ce que font les autres (B.O. 05/2004)] n'est pas de mise lorsqu'il s'agit d'experts. Des travaux comme par exemple ceux de Flegal et Anderson (2008), sur une tâche de putting au golf montrent que même des sujets de niveau «*intermédiaire*» voient leur niveau de performance affecté lorsqu'il s'agit de décrire la manière dont ils réalisent leur geste de putting tout en l'exécutant, alors que cette altération du niveau de performance n'est pas constatée pour des débutants.

La seconde opposition, de notre point de vue corollaire à la première, porte sur les «*caractéristiques personnelles*» évoquées dans le sujet. En effet, quelles que soient ces caractéristiques, celles-ci posent un principe de stabilité de ces caractéristiques chez le sportif, alors que la performance, elle, est fluctuante, variable, et dépend d'un certain nombre de caractéristiques personnelles et/ou contextuelles. Pour revenir à l'exemple précédent, il nous semble que les travaux de Masters et Maxwell – entre autres – (e.g., Maxwell, J. P., Masters, R. S. W., & Eves, F. F. [2000). From novice to no know-how: A longitudinal study of implicit learning. *Journal of Sport Sciences*, 18, 111-120) sur le phénomène de «*réinvestissement*» (tendance du sujet à se focaliser sur l'exécution de son geste en cas de situation stressante, menaçante ou anxiogène) pourrait être tout à fait illustrative. La tendance au réinvestissement est une «*caractéristique personnelle*» assez stable de l'individu pouvant expliquer une baisse systématique de la performance chez certains sportifs en situation de compétition et/ou d'évaluation.

Les candidat(e)s auraient également pu évoquer les mécanismes de «*guidage*» de l'apprentissage au regard des mécanismes implicites et/ou explicites sous-tendant celui-ci. Par exemple, dans une étude de 2009, Markus Raab et ses collaborateurs ont montré que, dans une tâche de basket-ball, les sujets de groupes recevant des instructions portant sur les règles d'exécution montrent de meilleures performances que les groupes dans des conditions de «*découverte*» (soit au plan perceptif, soit au plan cognitif) de ces règles. Il se trouve donc que les processus d'apprentissage explicites (règles) sont meilleurs pour ces sujets que les processus implicites (découverte). Dans les activités physiques, il existe plusieurs approches censées faire apprendre aux sujets une tâche motrice. Par exemple, un sujet peut générer une réponse qui soit une approximation de l'habileté «*correcte*» et évaluer si, à travers des retours, sa stratégie est la bonne. Un autre peut être guidé par des instructions données par son enseignant. Découverte ou «*guidage*» sont deux solutions d'acquisition de nouvelles habiletés qui peuvent toutes deux conduire au succès. La question sera alors de savoir laquelle conduira à optimiser au mieux la performance des sujets. Ceci peut éventuellement dépendre de leurs caractéristiques personnelles, mais également de la compréhension (connaissance) que peut avoir l'enseignant (l'éducateur) de mécanismes de l'apprentissage et des conditions dans lesquelles ils s'actualisent au mieux.

D'autres travaux portant sur la personnalité des sportifs auraient également pu être convoqués pour répondre au sujet. Selon Kalat (1999, p. 477, in *Introduction to Psychology, Brooks/Cole, California*), la personnalité est «*l'ensemble des comportements régulièrement affichés par une personne et qui permettent de la distinguer d'autrui, plus particulièrement dans des situations de contact social*». Nous retrouvons ici les termes clés de la «*régularité*» (par opposition à la performance qui serait instable – cette variabilité caractérisant d'ailleurs une habileté motrice en cours d'apprentissage) et l'idée de «*distinction*» que le jury avait déjà évoqué dans un rapport antérieur (année 2010) à propos de l'identité personnelle. Globalement, et au-delà des approches

différentes pouvant être appliquées à la compréhension de la personnalité des sujets [e.g., approche psychodynamique, Freud (1933) ; théorie de l'apprentissage social, Bandura (1977, 1986) ; approche humaniste, Maslow (1943) ; théorie des traits de la personnalité, (Cattell, 1973 ; Eysenck & Eysenck, 1968 ; Kalat, 1999)], depuis les années 1960, de nombreux travaux ont souligné la cohérence du lien entre personnalité et performance sportive. La plupart de ces travaux soulignent également qu'il vaut mieux privilégier une approche multivariée permettant de prendre en compte simultanément plusieurs mesures de la personnalité (par exemple, les sportifs se distinguent des non-sportifs en termes d'extraversion **et** de stabilité) [Les lecteurs pourront trouver une synthèse didactique dans plusieurs publications ; e.g., Cox, R. H. (2005), *Psychologie du sport*, De Boeck, Bruxelles].

Globalement, tous les travaux en «*psychologie du sport*» avancent que les différences interindividuelles peuvent affecter de manière plus ou moins importante la performance sportive. Cette influence peut s'effectuer par la propension plus ou moins grande des sujets à utiliser des stratégies adaptées pour faire face aux exigences de la situation sportive. Par exemple, dans une étude récente [Allen, M., Greenless, & Jones, M. (2011). On the investigation of the five-factor model of personality and coping behaviour in sport. *Journal of Sports Sciences*, 29 841-851], les auteurs montrent que les athlètes les plus extravertis sont les plus stables au plan émotionnel et les plus ouverts aux nouvelles expériences. De plus, les athlètes qui montrent tout à la fois des niveaux de conscience, d'extraversion, d'ouverture et d'agréabilité utilisent plus volontiers des stratégies de «*coping*» (faire face) centrées sur les émotions, alors que les athlètes montrant un faible niveau d'ouverture et un haut niveau de neuroticisme, ont plus tendance à utiliser des stratégies centrées sur l'évitement. Ces différences peuvent être modulées par le sexe des sujets, ou bien même par le type de pratique (i.e., individuelle *versus* collective).

D'autres différences interindividuelles au niveau de caractéristiques personnelles plus ou moins stables auraient également pu être évoquées pour traiter le sujet (par exemple : l'anxiété) et être opposées à des variables caractérisant des états plus instables (par exemple : l'humeur ; «*mood states*»). En effet, à l'opposé de traits de personnalité caractérisant une disposition relativement permanente du sujet, l'humeur (e.g., tension, dépression, colère,...) est une réponse psychologique relativement éphémère liée à la spécificité de la situation. De ce point de vue, les sportifs (en particulier de haut niveau, mais pas seulement) se distinguent de la population standard en présentant des «*états*» négatifs inférieurs à ces derniers (on parle du profil «*iceberg*» du sportif) et des «*états*» positifs plus élevés que ces mêmes sujets. En ce sens, ne pas tenir compte que le «*sportif*» (en général) présente des caractéristiques personnelles différentes de celles de sujets issus de la population standard, et donc intervenir auprès de lui comme auprès de n'importe qui, serait peu susceptible de réguler de manière optimale ses apprentissages, sa performance.

Il était donc attendu que les candidat(e)s fassent «travailler» le sujet à partir de (par exemple) cette double opposition qu'évoquaient les termes «*Dans quelle mesure...* ». La plupart du temps, ce travail s'est tout simplement limité à l'organisation du devoir selon deux parties (i.e., première partie : Il faut prendre en compte ; deuxième partie : non, il ne faut pas prendre en compte). Cela est très nettement insuffisant dans un écrit de ce type.

Également, et les candidat(e)s ne s'en sont pas privé(e)s (le jury a pu souvent lire des copies déclinant comme des longues litanies des connaissances issues des perspectives théoriques liées à la motivation à l'accomplissement – théorie de buts, attribution causale, climat pédagogique, autodétermination –

cette dernière étant souvent convoquée à travers l'opposition les concepts de motivation extrinsèque *versus* intrinsèque, ...), il aurait pu effectivement être évoqué certaines perspectives «*motivacionnelles*» et les mécanismes visant à la protection des «*perceptions de soi*», à condition que ces perspectives soient articulées avec une véritable analyse des termes du sujet et une problématique en découlant.

### **3. Remarques sur les productions des candidat(e)s**

Comme les années précédentes, il s'agit ici de rapporter de la qualité générale des dissertations proposées par les candidat(e)s.

Les candidat(e)s ont visiblement bien compris la nécessité de présenter des copies qui soient lisibles. L'effort entamé les années précédentes a été maintenu. Le jury continue d'apprécier celui-ci, même s'il reste quelques productions assez difficiles d'accès.

Également, de manière générale, le jury a également apprécié l'attention que les candidat(e)s ont visiblement porté à leur orthographe et à leur syntaxe. Cependant, il continue d'exister une assez grande faiblesse à ce niveau dans certaines copies (cela tourne généralement toujours autour de choses finalement assez redondantes par rapport aux années antérieures : accord en genre et en nombre, participes passés,...).

Le jury constate également, comme les années précédentes, une relative faiblesse au regard des connaissances scientifiques (hormis quelques éléments bibliographiques assez larges autour de grandes «*références*» du champ, par exemple Jean-Pierre Famosé, mais qui, pour le coup étaient peu adaptées au sujet). La plupart du temps, les auteurs continuent d'être cités de manière approximative et sans véritable référencement. Plus encore, certain(e)s candidat(e)s n'hésitent pas à inventer quelques références, si besoin s'en fait sentir.

Nous avons déjà souligné que beaucoup de copies ne se sont pas suffisamment appuyées sur une définition (ou au moins une tentative) des termes du sujet. Ceci ayant eu pour conséquence la construction de problématiques assez faibles et une présentation assez mécanique des connaissances. Néanmoins, malgré une certaine maîtrise de la «*technique*» de la dissertation dont ont pu faire preuve certain(e)s candidat(e)s, une faiblesse continue de perdurer au niveau de l'enchaînement des parties du devoir, celles-ci se terminant (encore) bien souvent sans qu'aucune transition n'amène la suivante.

Nous rappelons encore une fois également qu'il faut que les candidat(e)s portent une attention toute particulière à la qualité de leur conclusion.

Enfin, beaucoup de copies ne tiennent pas compte du sujet. En effet, il apparaît, à la lecture de celles-ci que les mêmes références scientifiques autour de la motivation (la théorie des buts était particulièrement à l'honneur dans les copies) avec des références scientifiques déjà anciennes (par exemple, si la théorie des but d'accomplissement est convoquée, alors il faut prendre en compte les dernières évolutions de cette dernière, en y incluant les réflexions autour de notion d'approche-évitement soutenues par les modèles dit «*2 x 2*» (voir les travaux de Cury et collaborateurs, par exemple), même si, à notre avis ce n'était peut-être pas la meilleur assise théorique à évoquer pour traiter le sujet de cette année. Encore une fois, l'impression laissée au jury est celle de connaissances qu'il s'agira de «*placer*» à partir d'un problématique minimale, peu importe le sujet.

Au final, les copies peuvent être classées selon la grille suivante :

- **Notes de 0 à 3** : Il s'agit ici de copies blanches (pour les notes de 0) et de copies hors sujet et/ou étayées par des banalités. Le déroulement de la copie se fait de manière linéaire sans même le cadre d'une problématique, même simpliste.
- **Notes de 3 à 6** : Le (la) candidat(e) s'est engagé dans une démarche linéaire et descriptive de connaissances préétablies sans grand rapport avec le sujet, en tentant de respecter une construction problématisée.
- **Notes de 7 à 11** : Ce niveau se caractérisait par des copies au questionnement et à la problématique claire et éventuellement pertinente, mais une démonstration peu étayée par des connaissances avérées. Un début de «*mise en tension*» des termes du sujet était envisagé.
- **Notes supérieures à 11** : La mise en tension (et donc de discussion) des éléments du sujet était réalisée. En général, ce sont des copies qui ont véritablement essayé de définir les termes du sujet, de poser une problématique «*originale*» et qui ont démontré une capacité d'articulation synthétique des connaissances.

#### **4. Quelques conseils pour la préparation de l'épreuve**

Nous pensons, cette année encore, qu'il n'est pas inutile de rappeler que les meilleures copies sont celles qui sont écrites :

- En maîtrisant les règles de la syntaxe et de l'orthographe
- En maîtrisant les formes élémentaires de la dissertation : plan, questionnement, problématique, articulation des parties, conclusion (nous continuons d'attirer l'attention sur la qualité de la construction de cette dernière car on peut penser, à la lecture des copies, que pris par le temps les candidat(e)s la néglige).
- En proposant des connaissances référencées à l'appui de leur démonstration, mais également en trouvant des exemples pertinents au regard de leur démonstration.

Nous rappelons également qu'un savoir académique sans véritable réflexion autour du sujet ne suffit pas pour espérer avoir parmi les meilleures notes. L'analyse du sujet et des termes de celui ci reste primordiale. Nous invitons encore une fois les candidat(e)s à développer une ingénierie méthodologique permettant de traiter correctement les sujets plutôt qu'à procéder par empilement linéaire de connaissances prédigérées et qui servent d'appui au sujet, peu importe la formulation de ce dernier.

### **Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives**

#### **Sujet**

Pierre Parlebas écrit (2010) «Le sport représente un danger majeur. Reposant fondamentalement (et non accessoirement) sur la recherche d'une domination à l'égard d'adversaires, sa pratique répétée risque de provoquer l'intériorisation de ce principe d'opposition et d'en faire la norme essentielle du comportement social du futur citoyen». A partir

**d'une discussion de cette position, comment envisager les différents enjeux de la pratique sportive?**

Ce sujet invitait le candidat à réfléchir sur l'influence de la pratique du sport sur le comportement social. Nous présenterons ici quelques éléments significatifs des différentes productions des candidats avant de proposer quelques pistes pour les futures épreuves.

Le premier concept est celui de sport. Tant la référence à Pierre Parlebas qu'aux adversaires indiquait que le sport n'était pas ici seulement une pratique physique mais bien l'activité d'affrontement codifiée et institutionnalisée. Le fait que Pierre Parlebas renforce cette assertion par l'adverbe «*fondamentalement*» était également une clé du sujet. Cette clé a souvent trompé les candidats sur le type de reproche possible envers le sport. Le second terme clé était constitué par la question de l'intériorisation de la norme. Ceci n'a quasiment pas été interrogé par les candidats qui ont porté leur attention sur le comportement social du citoyen. Comment peut-on intérioriser une norme par une pratique ? Enfin, le sujet invitait à discuter de la position exposée pour aller ensuite vers des enjeux. Il y avait là un ensemble de prescriptions assez peu suivies dans la majorité des copies.

**Nous avons repéré quelques grandes catégories de traitement.**

- La catégorie la plus faible a été grandement constituée des candidats ayant eu des formes de lecture très superficielle du sujet et qui ont transformé la question en un vague «*pour ou contre le sport*». La grande majorité de ces copies affirmaient très rapidement un avis franchement positif au sujet du sport sans que cela ne soit à aucun moment étayé. La caractéristique est un argumentaire souvent ramené à l'exposé de quelques anecdotes ou propos relevant d'une doctrine jugée dominante. Le sport est éducatif, cela ne semble pas discutable, et les candidats ne disposaient d'aucun argument pour étayer ce propos.

- La seconde catégorie de copies est restée également sur cette discussion des bienfaits ou méfaits potentiels du sport. La différence a souvent été créée par une interprétation rapide et une méconnaissance totale des positions de Pierre Parlebas. Paradoxalement, les exposés ont été construits sur les critiques formulées par Jean Marie Brohm. Les termes de jeu, de psychocinétique ou de logique interne n'ont jamais été cités. Les arguments sont donc organisés ici en thèse et antithèse avec une synthèse consistant à exprimer une confiance dans la pratique sportive et à s'inscrire en opposition aux propos de Pierre Parlebas.

- La troisième catégorie a montré des traitements problématisés. Concrètement, les candidats ont ici tenté d'interroger différentes modalités de pratique et ont surtout montré une culture générale leur permettant d'étayer un certain nombre de points de vue. Nous constatons l'embarras de bien des candidats vis-à-vis de l'orientation de la position de Pierre Parlebas.

- Enfin quelques rares copies ont questionné le sujet lui-même en s'interrogeant sur les ressorts possibles de l'assertion de Pierre Parlebas. Plusieurs modalités d'entrée ont alors été choisies telles que les questions de l'opposition en sport, les questions de citoyenneté des sportifs ou encore les adaptations nécessaires dans les différentes sphères de l'éducation.

## Quelques rappels et indications aux futurs candidats

Cette épreuve est une dissertation de culture générale. Quelques modalités sont donc à privilégier.

- La première est de bien considérer que le sujet est une invitation au débat et non une question fermée à laquelle il faut répondre. C'est donc toute la démarche faite pour appréhender le sujet qui retient l'attention des correcteurs. Il serait donc souhaitable que cette épreuve soit abordée sous l'angle de la discussion du sujet et non sous l'angle de l'anecdote s'y substituant.

- La seconde modalité est celle d'une culture générale. Cette épreuve est un concours d'entrée et non la sanction d'un cycle de formation. La culture générale est ici relevée en tant qu'indicateur d'un potentiel de développement des candidats et donc de formation. Cela signifie qu'il n'existe pas de champ attendu par le jury. Au contraire, le candidat doit montrer son intérêt pour une vision large des sujets, sa capacité à se référer à des lectures ou à toute autre approche d'un fait et de son analyse. Le jury ne tient pas grief de l'absence de référence de tel ou tel secteur, mais reste très sévère à l'égard des propos superficiels, doctrinaux ou naïfs. La période actuelle est suffisamment riche de questionnements et d'évènements pour que le recul critique soit de mise plus que l'exposé factuel des journaux télévisés ou de quelques sites internet.

- La troisième modalité est celle de la maîtrise des formes d'argumentation. Que ce soit du point de vue de la forme ou de la méthodologie de la dissertation, il y a là quelques incontournables qui sont relevés par les correcteurs. Du point de vue de la forme, des progrès sont relevés sur les aspects de syntaxe ou d'orthographe. Par contre, les éléments constitutifs d'une dissertation sont à améliorer significativement pour beaucoup. L'impact majeur est l'étayage de l'argument. La qualité de l'étayage est déterminante puisque le jury n'attend pas une démonstration précise d'un point de vue. Si tel candidat souhaite affirmer un point de vue, ceci ne peut pas s'opérer sans un minimum de propositions visant à en justifier les fondements. Cette modalité est majeure quant à l'appréciation du potentiel exposé par les candidats en vue de leur intégration à l'École normale supérieure.

**En conclusion**, nous voudrions réaffirmer que le sujet de dissertation offre de multiples possibilités de traitement et que le jury n'en attend aucune en particulier, pas plus qu'il n'espère que soit ardemment défendue telle ou telle position. Les candidats doivent donc se préparer vraiment du point de vue d'une dissertation de culture générale, avec leur curiosité, leurs intérêts, leur distance critique vis-à-vis des événements. Ils doivent accentuer leur préparation sur les questions de méthodologie de la dissertation qui sont considérés comme les outils indispensables pour que l'usage de cette culture générale leur permette de progresser dans le cursus de formation.

# Admission

## 1-Langue vivante étrangère : Anglais

### Epreuve écrite

#### Le sujet :

Le texte était tiré du magazine «*Newsweek*» daté du 21 mai 2010 et intitulé «*Bigger, Stronger, Faster : Doping, Training and Human Evolution, and How Sports Change as Players Get Huge*». Le texte porte sur le sujet du déclin du dopage, de l'évolution humaine et des nouvelles techniques d'entraînement des sportifs de haut niveau. Il examine comment les tendances aujourd'hui s'orientent davantage vers l'utilisation de nouvelles méthodes d'entraînement dites «naturelles» afin d'améliorer non seulement la performance sportive mais aussi le corps humain.

Dans l'ensemble les candidats ont correctement réussi cet exercice de version – un exercice très difficile qui mérite une préparation spécifique. Afin de parvenir à rendre un texte de qualité il fallait être vigilant sur plusieurs niveaux et ce car le texte comportait des «pièges» de subtilité axés non seulement autour de la maîtrise de la forme grammaticale et lexicale mais aussi autour du style. Les erreurs qui reviennent systématiquement sont celles de contresens, de nonsense et d'incohérence. La traduction du titre a été parfois très mal maîtrisée, ce qui apportait une mauvaise impression. Par ailleurs il en ressort que le niveau de l'expression écrite en français était peu satisfaisant dans certains cas et ceci a fortement pénalisé les candidats.

### Epreuve orale

#### Les sujets :

Les textes étaient tirés de journaux, de magazines et de sites Internets tels que: *ESPN.com*, (Entertainment Sports Programming Network), *The Guardian*, *The Times (UK)*, *The New York Times*, *Newsweek* et *The Australian*. Ils portaient sur des thématiques variées axées autour de l'actualité et de faits divers sportifs dans le monde entier. Par exemple : les points forts et faibles des meilleurs joueuses de tennis dans le monde, le mythe et la réalité autour de l'utilisation d'accessoires fétiches par des sportifs de haut niveau, le «*cheerleading*» aux USA et pourquoi cela devrait être considéré comme un «*vrai sport*», un entretien avec Caster Semenya la coureuse africaine de notoriété et Tiger Woods et sa «*non participation*» à l'US Open de Golf en 2011.

Il convient de souligner que l'ensemble des candidats, malgré parfois des moyens linguistiques limités, a fait de gros efforts pour s'exprimer et pour se faire comprendre. Le niveau en général était hétérogène allant de médiocre («*s'exprime avec beaucoup d'erreurs, prononciation non travaillée et peu compréhensible*») à excellent («*s'exprime avec aisance tout en maîtrisant des*

*structures complexes, prononciation et intonation très claire et facilement compréhensible* »). L'épreuve, d'une durée de 30 minutes, a été bien préparée par la majorité des candidats et la structure bien respectée : lecture, compte rendu, commentaire de texte et réponses aux questions.

Malheureusement la note donnée ne peut pas faire abstraction de la forme et il est difficile de juger certaines prestations sur le fond quand la langue de communication est trop insuffisante : une grammaire mal maîtrisée accompagnée d'un lexique très limité ou déformé ne permettent pas de bien évaluer la pensée et la structuration du raisonnement.

Pour la forme on retrouve les fautes grammaticales habituelles et des variantes :

- La confusion des pronoms relatifs : *who, which (the camp who..)*
- Les «s» oubliés à la fin de la troisième personne + syntaxe (*he don't, I'm practice..*)
- L'utilisation de français surtout en rapport avec l'épellation des acronymes et le mélange entre le français et l'anglais ex : «*he was blessed*»...
- L'emploi de «his» en faisant référence à une femme
- La bonne utilisation de l'infinitif «*it will be normal for him to can play*» "*she doesn't want to became famous, to came...*"
- L'emploi des prépositions, des adverbes et la voix passive, «*the text is divide(d) ...* »

Globalement le champ lexical du domaine sportif est bien maîtrisé.

Côté prononciation citons quelques erreurs fréquentes : *idea, eye, wipe, title, child, biceps...(i), (a), (e)*

Rappelons ici les consignes pour les candidats futurs : l'interrogation se déroule en quatre temps et durera 20 minutes.

- Dans un premier temps il sera demandé au candidat de lire un paragraphe du texte (il faut se préparer à cet exercice pour savoir notamment lire **dates et chiffres** – à remarquer que peu de candidats savent lire des décimaux, les dates et les années). Attention ici à la **prononciation** et la **fluidité de la lecture**.
- Ensuite le candidat procédera au compte rendu structuré de l'article – entre 3 et 5 minutes – ceci a pour but de montrer que le texte est compris puisque le candidat est capable d'en **restituer l'essentiel avec ses propres mots**.
- La troisième partie de l'épreuve porte sur le **commentaire de texte**, organisé autour d'une problématique dégagée à partir du texte ou articulé autour de quelques points d'intérêt. Idéalement le candidat assure ici 5 minutes de temps de parole autonome.
- La partie questions/réponses viendra en quatrième et dernière partie.

Pour conclure, il faut rappeler une évidence : il s'agit d'une épreuve orale, la lecture des notes est fortement pénalisante.

## 2-Épreuve d'oral APSA

### 1. Déroulement de l'épreuve

Le candidat choisit deux enveloppes sur les huit qui lui sont anonymement proposées. Chaque enveloppe correspond à une famille d'APSA. L'APSA tirée au sort par le candidat ne pourra pas être de la même famille d'APSA que celles choisies en option et en polyvalence. Le candidat sélectionne ensuite une enveloppe (une famille d'APSA) sur les deux choisies initialement. Dans

l'enveloppe choisie figure un certain nombre de questions. Le candidat en tire deux au hasard. Après lecture des deux questions, il choisit d'en conserver une (Les deux questions tirées au hasard sont ensuite retirées du circuit). Il a ensuite trente minutes de préparation. Enfin, il est appelé pour quarante-cinq minutes d'oral avec deux membres du jury. Ces quarante-cinq minutes d'oral sont réparties en quinze minutes de présentation, par le candidat, de la réponse à la question posée, suivit de trente minutes d'échange (vingt plus dix) avec les jurés dont les dix dernières portent sur les projets et motivations du candidat.

## **2. Rappel**

Il doit être rappelé ici que compte tenu de l'importance du champ de questionnement (8 familles d'APSA avec un certain nombre d'APSA représentées par famille) et du coefficient qui lui est attribué (Coef. 5), la difficulté de l'épreuve est grande et très discriminante. Il est important ici de préciser : 1/Que le jury est tout autant attaché à la qualité des réponses à la question posée qu'à la capacité (en cas de méconnaissance relative de l'APSA tirée au sort) des candidats à procéder à des transferts de connaissances d'une APSA à une autre APSA et, 2/Que les dix dernières minutes consacrées aux projets et motivations du candidat sont très importantes et peuvent être très discriminantes. A ce titre nous alertons les candidats sur le fait qu'une inadéquation entre leur projet personnel et le parcours de formation offert au sein du département 2SEP peut engendrer une note rédhitoire.

## **3. Constat**

La moyenne des notes attribuées aux candidats de la session 2011 est supérieure à 10 ( $10.7 \pm 4.8$ ) et à peu près égale à celle de la session 2010 ( $10.4 \pm 5.6$ ) qui elle-même était supérieure d'environ deux points aux moyennes des notes attribuées en 2008 et 2009. Les résultats à cette épreuve semblent donc se stabiliser après s'être considérablement améliorés. Les remarques sur les candidats restent, à ce titre, identiques à celles exprimées dans le rapport sur la session 2010. En effet, les candidats dans leur ensemble semblent mieux se préparer à cette épreuve : les présentations orales sont dans l'ensemble bien structurées avec une introduction, la présentation d'un plan, un développement suivit d'une conclusion. Nous encourageons les candidats à poursuivre leurs efforts de préparation à cette épreuve. Les notes les plus faibles se caractérisent le plus souvent par : 1/Une mauvaise maîtrise de la technologie des APSA, 2/Des références inexistantes ou très approximatives à des publications ou ouvrages scientifiques pour répondre à la question posée et 3/L'absence, ou une très grande approximation, de définition des termes utilisés pour répondre à la question posée.

## **4. Conseils**

Les conseils apportés aux futurs candidats de la session 2012 du concours sont les mêmes que ceux de la session 2011. Nous invitons les candidats à ne pas essayer de flatter les membres du jury au cours des échanges avec eux en citant, par exemple, de manière abusive ou erronée, leurs travaux scientifiques. Nous les invitons également à répondre de manière concise et précise aux questions posées. Nous invitons aussi les candidats à ne pas souligner qu'ils souhaitent mener des travaux de recherche en Sciences de la Vie et de la Santé (SVS) uniquement pour satisfaire la direction du département 2SEP. Si dans le cadre de

son projet, le candidat souhaite réellement faire de la recherche dans un champ scientifique donné, ce qui est fortement encouragé, les jurés ne manqueront pas alors de questionner le candidat sur ses lectures scientifiques, sur les travaux menés dans le domaine qui intéresse le candidat, sur les auteurs de ces travaux, sur les hypothèses éventuelles que le candidat souhaiterait vérifier etc. Il est fortement conseillé alors de ne pas essayer de tricher sur ce terrain avec les membres du jury. Enfin, nous invitons les candidats à ne pas présenter un projet professionnel formaté et complaisant à l'égard des jurés.

### 3. Épreuves pratiques sportives

#### 3.1 Épreuve de pratique sportive obligatoire

##### SAUVETAGE

Dans l'ensemble, les candidats semblent s'être sensiblement mieux préparés à cette épreuve : aucun abandon, ni disqualification mais une seule candidate n'a pu terminer l'épreuve dans les 2 minutes autorisées.

Le temps moyen pour parcourir l'épreuve hors pénalités est de **1.05 pour les garçons** et de **1.15 pour les filles**.

Les progrès ont porté sur les pénalités : seulement 4 candidats contre 7 en 2010 ont été pénalisés.

- Tous les candidats plongent mais avec un résultat très inégal. Ce point doit être encore mieux préparé car il conditionne l'efficacité du déplacement sous-marin.
- Seulement 1 candidat n'a pas respecté une immersion totale du corps durant la 1<sup>ère</sup> partie du parcours. Prévoir une marge de sécurité en s'immergeant à plus d'un mètre de profondeur sous la surface.
- La phase de remorquage constitue le moment capital de cette épreuve et révèle, cette année, une grande différence de prestations : des prises variées et parfois aléatoires (inversées) ou interdites (1 candidat). Rappelons qu'une prise interdite sanctionne notablement (+3" par mètre entamé). Des appuis jambes d'inégales valeurs : la forme ne doit pas primer sur l'efficacité. Il est préférable, lors d'une préparation courte, d'améliorer sa technique existante (par exemple : jambes en ciseaux de brasse, voire en ciseaux de nage indienne) plutôt que de tenter d'acquiescer en peu de temps une technique non maîtrisée (par exemple : un rétropédalage).
- Pour conclure : s'exercer à saisir correctement le mannequin et améliorer les appuis jambes par un travail de sustentation.

#### 3.2 Autres épreuves de pratique sportive

##### DANSE

##### 1. Modalités de l'épreuve :

L'épreuve consiste à présenter une chorégraphie individuelle dont la durée est comprise entre deux et trois minutes. La surface d'évolution est de onze mètres sur neuf mètres.

Le chronométrage démarre au premier mouvement et s'arrête au dernier mouvement ou lorsque le candidat quitte l'espace.

Le support sonore de la prestation est enregistré en format audio sur CD ou format mp3 sur clé usb ou lecteur mp3. Seul le morceau de la prestation doit y être enregistré. Le démarrage est assuré par un membre du jury.

À compter de l'appel, les candidats disposent de trente minutes d'échauffement.

Ils peuvent utiliser le matériel prévu pour le son et faire les réglages de leur support sonore.

À l'issue de ce temps, les trois premiers candidats sont appelés. Chacun dispose de cinq minutes pour se mettre en scène (décor, costume, ...). Quinze minutes d'échauffement sont alors accordées au groupe suivant pour se préparer et la même procédure de passage est observée à l'issue de ce temps.

## **2. Ce qui est attendu des candidats :**

Les candidats sont évalués à la fois sur la composition de leur chorégraphie et sur leur interprétation.

Pour ce qui est de la composition, il est tenu compte de l'idée chorégraphique (sujet, propos), de la construction (procédés de composition), de la motricité (choix des éléments de langage, options prises par rapport aux composantes du mouvement), et de la scénographie (musique, costume, éléments de décor, utilisation de l'espace scénique).

En ce qui concerne l'interprétation, celle-ci est évaluée en fonction de la motricité dansée et de sa maîtrise (difficulté, prise de risque), et de l'engagement du danseur (présence). La motricité utilisée doit être au service du propos chorégraphique. C'est une épreuve de danse, c'est-à-dire une épreuve artistique. Cela suppose un engagement et des choix esthétiques en lien avec l'art d'aujourd'hui. La construction de la chorégraphie, tout comme l'interprétation doivent refléter cet engagement et ces choix.

## **3. Niveaux de performance :**

En dessous de 10. La composition est narrative, sans prise de distance par rapport au propos. On assiste à une juxtaposition d'éléments chorégraphiques. La composition reste linéaire sans surprise. Il y a peu de partis pris dans l'utilisation de l'espace. Le support sonore n'est pas exploité et ne sert pas le propos. Au niveau de l'interprétation, il y a peu de difficultés, ni de prises de risque. Les composantes du mouvement sont peu utilisées pour varier et enrichir la gestuelle. La motricité est souvent univoque, peu maîtrisée, voire maladroite.

Entre 10 et 15. Un propos artistique est présent et lisible grâce notamment à l'utilisation de procédés chorégraphiques, toutefois sans un engagement total. La construction de la chorégraphie est élaborée, en place, mais peut manquer d'originalité. Des qualités corporelles sont effectives, coordination, appuis, fluidité.... Il manque des nuances et une maîtrise de différents registres corporels. Il y a un engagement personnel, qui peut cependant être un peu sur la réserve.

Au dessus de 15. Le propos artistique est engagé, relayé par un engagement corporel et une scénographie pertinente. On a une exploitation de procédés de composition au service du propos chorégraphique. L'espace scénique est construit, (utilisé) et fait l'objet de choix pertinents. La relation à la musique montre une capacité d'envisager celle-ci sur des modes différents, dialogue, renforcement d'un univers, poésie... On a une maîtrise de la motricité dansée,

avec une gestuelle originale et nuancée. On remarque une vraie recherche de mouvements.

#### **4. Profil des candidats :**

Sept candidats se sont présentés à l'épreuve de polyvalence danse (5 filles et 2 garçons). Les candidats dont la note est comprise entre 10 et 15 ont lors de leur prestation utilisé une motricité singulière, emprunte de poésie pour certains. Mais l'effort de stylisation du mouvement n'est pas maintenu sur toute la durée de la prestation, de même pour les qualités de présence et d'engagement, ce qui rend la lecture du propos chorégraphique moins évidente par moments. D'autre part, il apparaît clairement chez ces candidats une volonté d'opérer des choix chorégraphiques (utilisation de l'espace, du costume, du monde sonore, d'objets... au service du propos), mais ces choix s'avèrent encore maladroits et/ou ne sont pas suffisamment développés.

Pour les trois candidats n'ayant pas obtenu la moyenne, le jury remarque l'absence de ré-interrogation de son vocabulaire gestuel. Le candidat semble enfermé dans une motricité routinière, qui laisse peu de place à un jeu avec les composantes du mouvement (variations des flux énergétiques, des vitesses, des amplitudes...). La chorégraphie semble récitée, la concentration se lit sur les visages, souvent l'engagement du danseur semble scolaire et non motivé par une intention. Les qualités physiques de ces candidats sont utilisées, mais leur exploitation artistique est insuffisante au regard des exigences de l'épreuve.

#### **5. Remarques :**

Il est rappelé, que le non-respect de la durée de la chorégraphie (entre deux et trois minutes) est pénalisant. Le montage musical ne doit donc pas dépasser trois minutes, les silences éventuels étant compris dans cette durée. La fin de la chorégraphie correspond soit à la sortie de l'espace, soit à la fin du mouvement. Il est donc recommandé que la musique s'arrête en conséquence.

#### **6. Conseils de préparation :**

Il est recommandé aux candidats présentant cette épreuve, de faire appel à un regard extérieur pendant la période d'élaboration du solo, et d'aller voir des spectacles de danse, visionner des vidéos... Il est très facile aujourd'hui d'aller sur internet où de nombreuses vidéos de danse contemporaine peuvent être vues. Il est aussi intéressant de lire des ouvrages sur la danse : sur son histoire (Marcel Michéle, Ginot Isabelle, La Danse au XX<sup>e</sup> siècle, Paris, Bordas, 1995) et sur des thématiques telle que la démarche de création (Perez, T., Dansez les arts, CNDP).

## **HANDBALL**

### **1. Déroulement de l'épreuve :**

Lors de la session 2011 le nombre de candidats était inférieur à la session 2010 : 4 candidats et 1 candidates (contre 7 au total l'année dernière). Nous avons sollicité des « joueurs plastrons » afin de ne pas dénaturer la logique interne de l'activité et de permettre aux candidats de mettre en exergue leurs compétences spécifiques dans la discipline choisie. Les collectifs ont été réalisés de façon

aléatoire en fonction de la spécification des postes de jeu des candidats. En effet il est tenu compte des lignes spécifiques des candidats (ligne avant, ligne arrière, gardien de but) afin que ces derniers aient l'assurance d'évoluer plus de 50% du temps de jeu effectif sur leur ligne préférentielle.

L'épreuve a consisté en plusieurs séquences de jeu sur terrain réglementaire. Ces séquences ont fait l'objet de différentes demandes en terme de consignes et de thèmes de jeu de la part des membres du jury afin d'évaluer le niveau de « richesse technico-tactique » des candidats et de leurs facultés d'adaptation.

Les candidats ont été évalués sur un temps de jeu de pratique effective d'environ 40 minutes.

Le règlement fédéral (FFHB) est appliqué dans tous ses aspects (y compris l'application de l'échelle des sanctions).

## **2. Les modalités d'évaluation :**

A partir de la diversité des situations de jeu proposées, l'évaluation s'est faite selon les modalités d'une multi subjectivité d'experts prenant en compte les niveaux de pratique en référence à la grille utilisée au Capeps à laquelle les membres du jury ont ajouté deux points.

Le déroulement de la notation s'est fait de la manière suivante :

1. Chaque juré a évalué tous les candidats.
2. Une concertation a été réalisée au 2/3 environ de la durée totale de l'épreuve pour situer les candidats dans un niveau de pratique à partir d'un bandeau identifiant les compétences des candidats en tant que : porteur de balle ; non porteur de balle ; défenseur.
3. Après cette concertation les effectifs ont été modifiés afin d'abandonner l'hétérogénéité des oppositions vers une homogénéisation des rapports de force afin de mieux discriminer les candidats. De nouveaux rôles et statuts ont été attribués aux candidats afin de pouvoir analyser leurs facultés adaptatives.
4. A l'issue de la prestation chaque juré a posé une note sur 20 en s'appuyant sur la grille de référence (présentée ci-dessous), la note définitive a été établie par la moyenne de l'ensemble des notes proposées par les jurés et après discussion si nécessaire.

La grille de référence de la session 2011 était la suivante : grille de référence de l'épreuve Handball du Capeps « ancienne formule » (en relation avec les niveaux de pratique fédéraux : BO 1989 du Capeps) + 2 points :

### **Niveaux « fédéraux » et notes correspondantes :**

■National : D2 : 20 - N1 : 19 / 18

■Inter-Régional : N 2 : 17 - N3 : 16 / 15

■Régional : Pré-National : 14 - Excellence Régional : 13 - Honneur Régional : 12

■Départemental : Pré-Régional : 11 - Excellence Départemental : 10 - Honneur Départemental : 09

■Option : Terminal : 08 - Première : 07 - Seconde : 06

■Scolaire : 05 - 04 - 03 - 02 - 01

**Attention** : les jurés ne connaissent pas le niveau de pratique fédérale (dans le cas où celui-ci possède une pratique en club) du candidat, le niveau de ce dernier est uniquement évalué par les membres du jury sur sa « prestation du jour ».

### **3. Organisation de l'épreuve lors de la session 2011 :**

Le jury a souhaité proposer des situations de jeu variées afin que des candidats ne disposant pas d'une pratique fédérale puissent s'exprimer dans un contexte de pratique correspondant à une pratique scolaire de l'activité. C'est ainsi qu'il a été demandé aux candidats d'évoluer selon trois modalités de jeu différentes :

- Période 1 : Jeu à 7 contre 7 : Défense imposée en 1 – 5 homme à homme avec engagement rapide afin de mettre en évidence les compétences des candidats dans le jeu sur « grands espaces ».
- Période 2 : Jeu à 7 contre 7 : Défenses imposées 3 – 3 puis 0 – 6 avec inversion des postes Base avant / Base arrière. Les candidats ont été vus sur différents postes de jeu en attaque et en défense avec le souci d'équilibrer les rapports de force individuels.
- Période 3 : Jeu à 6 contre 6 : Défenses imposées en 2 – 3 en valorisation de la récupération active de la balle puis en séquence libre avec conservation de la possession balle sur but marqué afin d'augmenter le nombre d'attaque en jeu placé. Lors de ces séquences les candidats ont été invités à évoluer sur les postes de la base arrière (1/2 et Arrières) afin de disposer d'un volume de jeu très important,

Le déroulement de l'épreuve a permis aux cinq candidats d'exprimer leurs compétences dans les différents domaines de l'activité (jeu sur tout le terrain ; attaque placée /défense placée ; maîtrise technique dans un contexte d'opposition modérée et « contrôlée »)

### **4. Niveau des candidats de la session 2011 :**

Résultat de l'épreuve :

Les candidats ont obtenu des notes réparties de 10.5 à 14.5

Option : moyenne : 11.67 +/- 01.26

Polyvalence : moyenne : 12.5 +/- 02.83

Lors de cette session les résultats obtenus sont très supérieurs aux résultats de l'année 2010. Sans aucun doute les candidats à la session 2011 étaient bien préparés aux modalités de l'épreuve et ont démontré une bonne maîtrise de l'activité Handball.

### **5. Conseils de préparation :**

Les candidats doivent se préparer à cette épreuve en se basant sur une pratique d'entraînement voire même de compétition régulière à même de permettre une gestion du stress satisfaisante, mais aussi afin de répondre aux différentes dimensions de l'épreuve sur les pôles réglementaire, énergétique, perceptif et décisionnel. Le jury tient à souligner que l'activité Handball est très sollicitante sur le plan physiologique et que les candidats doivent se préparer spécifiquement aux séquences de jeu d'une durée moyenne d'une quinzaine de minutes.

Cette préparation doit envisager la polyvalence à différents postes de jeu ainsi que de bonnes facultés d'adaptation à de nombreuses modalités de jeu et à la diversité des partenaires et des adversaires. Les modifications récentes du code

de jeu de Handball doivent être connues et appliquées concrètement dans la pratique des candidats (exemples : engagement rapide, protection du joueur ...).

## BADMINTON

### 1. Modalités de l'épreuve

L'épreuve consiste en une succession de plusieurs phases de jeu durant lesquelles les candidats sont confrontés à des niveaux d'opposition de plus en plus proche du leur. L'évaluation du niveau de compétence des candidats s'effectue lors de la dernière phase dans un rapport de force équilibré. Les candidates et les candidats sont placés dans des groupes non mixtes afin d'établir une notation spécifique de leur performance. Cependant, dans certains cas, les rencontres peuvent être mixtes afin d'évaluer les compétences dans un rapport de force équilibré. Le jury peut être amené à donner des consignes de jeu pour mieux évaluer certaines prestations. La durée totale de la prestation est d'environ 45 mn par candidat. Les volants sont en plastique et fournis.

### 2. L'évaluation

Elle portera à la fois sur la performance et le niveau de compétence du candidat. Cinq niveaux de compétence sont définis.

- **Niveau 1** : Les trajectoires sont peu variées et peu dangereuses pour l'adversaire. Le candidat est en grande difficulté pour organiser ses déplacements. Il est en retard sur la plupart des volants. Le jeu est subi quelque soit le niveau de l'adversaire. Le candidat ne dispose pas du minimum de coordinations spécifiques pour résister ou exploiter les occasions favorables pour rompre l'échange à son profit.
- **Niveau 2** : Le candidat cherche à gagner l'échange mais selon une seule modalité souvent indépendante du jeu adverse. Les trajectoires émises sont peu puissantes ou imprécises et le jeu au filet est mal maîtrisé. Les déplacements ne permettent pas une couverture défensive suffisante. Ce niveau peut être différencié selon l'utilisation qui est faite des trajectoires faciles reçues.
- **Niveau 3** : Le candidat varie ses trajectoires avec l'intention de créer et d'utiliser des déséquilibres. Le registre des actions de frappe s'est enrichi, mais il reste lisible pour l'adversaire. Les déplacements, souvent équilibrés, permettent de résister un peu en situation défavorable et de profiter avantageusement des situations d'attaque.
- **Niveau 4** : Le jeu est conçu comme un enchaînement de frappes au service d'une stratégie à moyen terme, adapté à l'adversaire. Les trajectoires sont parfois plus rapides tout en restant précises et adaptées aux cibles visées.
- **Niveau 5** : Le joueur impose un système de jeu adapté au rapport de force. Les trajectoires sont souvent tendues pour accélérer le jeu. Les feintes, nombreuses, placent l'adversaire face à une incertitude importante. Les déplacements sont fluides, économes et permettent ainsi des interceptions précoces du volant.

### 3. La performance

La notation de la performance s'établit comme suit :

- A partir du classement effectué lors de la dernière phase, de façon spécifique pour les candidats et les candidates.
- En lien et relativisée par le niveau de compétence évalué : à chaque niveau de compétence correspond une fourchette de notes de performance.

#### **4. Constats**

Le niveau de cette session s'est révélé assez hétérogène (tant chez les garçons que chez les filles). Les prestations des candidat(e)s se sont réparties du début du niveau 2 à un début de niveau 4. Les intentions tactiques pour construire le point existent mais ne sont pas toujours pertinentes au regard du rapport de force. De nombreux candidats ne possèdent pas un bagage technique suffisant, leur permettant d'asseoir leur projet de jeu. D'autre part, le placement des candidats par rapport au volant génère souvent l'émission de trajectoires peu précises. L'effort de préparation sur le plan énergétique est réel : seulement trois candidats présentent des difficultés en fin de prestation.

#### **5. Conseils de préparation**

- S'entraîner sur les plans technique (routine fermée, travail de la régularité au service..) et technico-tactique (routine semi-ouverte, début d'échange imposé..) de façon régulière est nécessaire pour limiter les imprécisions lors des matches.
- S'entraîner régulièrement à jouer dans un rapport de force défavorable.
- Se confronter souvent à des adversaires différents tant sur le plan du niveau que du style de jeu. Cela pour conserver une lucidité tactique et une disponibilité motrice suffisantes.
- Se préparer sur le plan énergétique au type d'effort requis par l'épreuve.

## **ESCALADE**

### **1. Conditions et déroulement de l'épreuve**

La session 2011 s'est déroulée sur une nouvelle SAE. La hauteur était de 8 mètres, la surface était adhérente. Les voies étaient tracées dans des volumes en léger dévers, en dalle inclinée, et dalle verticale, et en surplomb. Elles étaient tracées de manière à pouvoir exprimer une gestuelle variée et une lecture pertinente.

Après avoir présenté l'ensemble des voies, les candidats avaient six minutes de lecture. Ils se rendaient ensuite dans une salle d'échauffement où ils disposaient d'espaliers, de steps, et de cordes à sauter.

Dans l'ordre alphabétique, ils se rendaient ensuite en salle d'escalade et disposaient de cinq minutes d'échauffement spécifique sur un pan d'escalade. Une fois qu'ils étaient passés, les candidats ne pouvaient pas revenir dans la salle d'échauffement. Ils pouvaient rester dans la salle d'escalade, mais sans communiquer avec les candidats en train de passer l'épreuve.

## **2. Rappels de quelques points techniques**

1/ Le nœud en huit est obligatoire.

2/ Si une prise tourne : Le candidat considère que cela l'a gêné dans sa progression, et l'annonce au jury. Il descend, et repasse après les deux candidats suivants (ou 30min après maximum). Il repart ensuite de l'endroit de la chute. (Il grimpe avec toutes les prises jusqu'à cet emplacement).

## **GYMNASTIQUE AU SOL**

### **1. Déroulement de l'épreuve**

Deux candidates se sont présentées à l'épreuve pratique option de gymnastique. L'épreuve s'est déroulée conformément au règlement du concours, disponible sur le site internet de l'ENS. Nous rappelons l'importance d'avoir une lecture très attentive des rapports de jury et du code de pointage FIG en vigueur en complément du règlement spécifique à cette épreuve. Les conditions matérielles identiques à celles de la session 2010 respectaient scrupuleusement les normes FIG. Le jury mixte était composé de quatre personnes.

Au regard du nombre de candidats, le jury détermine en début d'épreuve les modalités d'échauffement (30 minutes pour cette session). Cette année, le temps d'échauffement a été bien géré par les candidates dans un souci de prévention et de préparation à l'épreuve. A l'issue du temps d'échauffement les candidates sont appelées dans l'ordre de convocation et se présentent au jury pour effectuer leurs enchaînements.

### **2. « Statistiques »**

Cette année les candidates présentent un enchaînement respectant l'ensemble des exigences réglementaires avec des bonifications attribuées sur la base de 0.2 à 0.3 points en fonction de la difficulté et de la qualité de l'élément – E – présenté. Nous rappelons l'importance du respect des normes techniques imposées par le code de pointage afin de ne pas cumuler le déclassement d'un élément avec les fautes d'exécution. A titre d'exemple, un «*pivot de 360° avec la jambe libre minimum à l'horizontal*» – D - est déclassé en pivot – B – pour non respect de cette exigence technique.

Une candidate présente dans son enchaînement le saut kosack simple et le saut kosack avec ½ tour. Le jury attribue la même valeur – B - à ces 2 sauts et les considère comme 2 éléments différents dans le secteur difficulté. Même si tous les éléments présentés ont été reconnus, nous attirons l'attention sur la nécessité, lors de la réalisation des sauts gymniques, de réaliser la totalité de la rotation longitudinale sans tricher (impulsion et/ou réception).

## JUDO

### 1. Modalités de l'épreuve

L'épreuve consiste à évaluer la capacité d'un candidat à combattre en opposition et à prendre en compte toutes les dimensions qu'impose la pratique du Judo, à savoir : technique, physique et mentale.

L'épreuve se déroule en deux temps :

1. Après un échauffement de dix minutes libre, un Nage Komi de projection de une fois deux minutes ou le candidat doit attester de sa capacité à projeter et à être projeté dans au moins trois directions différentes, et ce en toute sécurité (stabilité des appuis, contrôle de Uke pendant la chute, tête sortie de l'axe de la projection pour le rôle de Tori, Ukémis maîtrisés pour le rôle de Uke, etc...).

2. Après un temps de repos de cinq minutes

- Une situation d'opposition au sol : Uke en position quadrupédique, Tori à côté. Durée de deux minutes dans chacun des rôles avec deux minutes de récupération au changement de rôles.

- Deux **Combats** debout minimum de cinq minutes non mixtes, par catégorie de poids. Le combat prend fin après deux ippons ou à la fin du temps imparti.

La prestation physique est appréciée au cours du Nage Komi et des Combats réalisés. Quatre points seront particulièrement pris en compte pour l'évaluation :

1. L'efficacité et la gestion de l'effort
2. Le système d'attaque et de défense
3. Les différentes directions d'attaque
4. Le niveau de performance

- Le règlement de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) est applicable. Le Jury peut être amené à donner des consignes aux candidats, et ceci à tout moment de l'épreuve. Si le candidat ne satisfait pas à l'épreuve du Nage Komi, il ne sera pas autorisé, pour des raisons de sécurité, à passer l'épreuve Combat et sa note ne pourra excéder 5/20.

- En cas de blessure, le jury peut être amené à interrompre définitivement l'épreuve du candidat afin de préserver son intégrité physique. Dans ce cas, au regard de la prestation réalisée, le jury se réserve le droit de poser une note.

- Le Jury pourra vérifier le poids du (des) candidats avant l'épreuve.

### 2. Evaluation

La notation sur vingt s'effectue par référence aux niveaux de pratiques suivantes :

- |                                 |                 |
|---------------------------------|-----------------|
| - <u>Niveau national</u> :      | 18 à 20         |
| - <u>Niveau interrégional</u> : | 15 à 17         |
| - <u>Niveau régional</u> :      | 12 à 14         |
| - <u>Niveau départemental</u> : | 9 à 11          |
| - <u>Niveau inférieurs</u> :    | 8 et en dessous |

Trois modules sont notés :

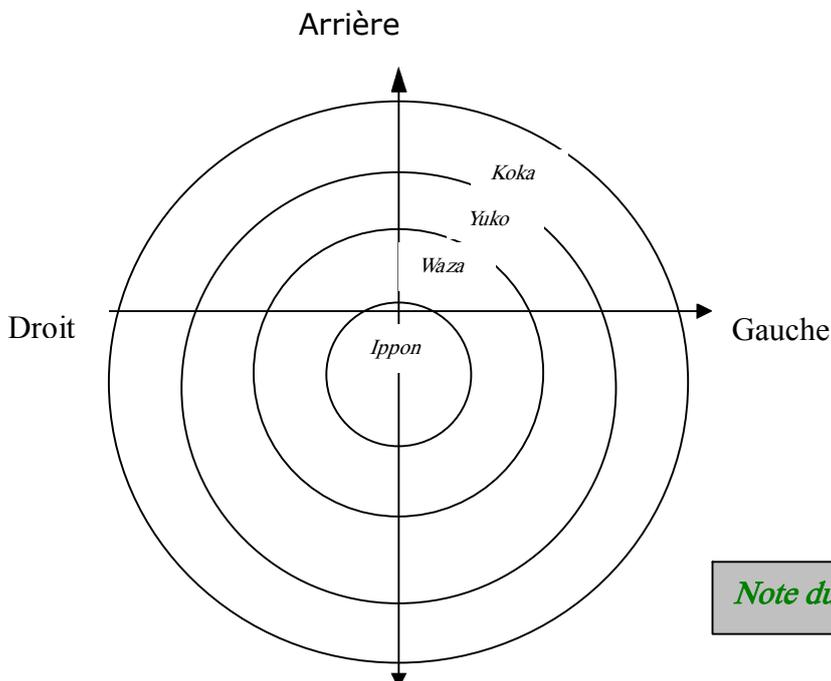
**Module 1 :** Notes efficacité / gestion de l'effort

Observables	Combat 1				Combat 2				Combat 3			
Efficacité	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Gestion de l'effort	1		2		3		1		2		3	
Totaux	C1 = /7				C2 = /7				C3 = /7			
<i>Note du module 1 (C1+C2+C3) / 3 = /7</i>												

**Module 2 :** Notes système d'attaque et de défense

	OBSERVABLES	Combat 1			Combat 2			Combat 3		
	<i>Kumi Kata</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
<i>Debout</i>	<i>Variété Technique</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Attaque appropriée</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Défense appropriée</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Liaison Debout Sol</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Totaux</i>	C1= /10			C2= /10			C3= /10		
<i>Note du module 2 (C1+C2+C3) / 3 = /10</i>										

**Module 3 :** Direction d'attaque



3 ou 4 directions différentes = 3 pts  
 2 directions différentes = 2 pts  
 1 direction = 1 pt

*Note du module 3 = /3*

Avant

**Note finale du candidat =  $m1 + m2 + m3 =$  /20**

(module 1) Note 1 = Jamais / Note 2 = Parfois / Note 3 = Souvent / Note 4 = Toujours

Note 1 = Moyen / Note 2 = Bien / Note 3 = Très Bien

### **3. Constat/ Profil des candidats**

Les candidats doivent montrer leur capacité à combattre en toute sécurité pour eux et pour les autres, selon un système d'attaque et de défense élaboré.

Quatre points seront particulièrement pris en compte dans l'évaluation :

- 1 - L'efficacité et la Gestion de l'Effort
- 2 - Le système d'attaque et de défense
- 3 - Les différentes directions d'attaque
- 4 - Le niveau de Performance

### **4. Conseils de préparation**

- Il est préférable que les candidats aient un niveau de ceinture orange de club minimum, aussi bien pour les spécialistes que pour les polyvalences.

- Les candidats sont confrontés à une épreuve exigeante qui nécessite une préparation spécifique et une bonne compréhension de l'intitulé de l'épreuve. Le Nage Komi doit être réalisé en déplacement et en respectant les trois phases fondamentales de toutes projections, à savoir Kuzushi/Tsukuri/Gake (préaction/lancement/guidage).

- Les candidats doivent être capables de montrer au jury leur capacité à s'échauffer de manière spécifique, de maintenir un échauffement dynamique entre les combats, de faire preuve d'une hygiène alimentaire et d'hydratation adaptée, de s'engager lucidement dans le combat en respectant l'éthique du Judo.

- Ont témoigné d'un bon niveau les candidats qui :

1. Ont fait preuve de continuité dans les différents secteurs (debout/liaison debout-sol/sol).
2. Ont mis en place un projet technico-tactique performant et adapté aux caractéristiques de l'opposition.
3. Ont fréquemment marqué des avantages décisifs (Ippon : 10 points).
4. Ont une saisie préférentielle leur permettant de construire un système d'attaque et de défense efficace ainsi qu'un spécial performant.
5. Ont été capables d'imposer des changements de rythme dans le combat.

L'expérience acquise en compétition s'avère un atout majeur pour le candidat. Le candidat pourra attester de son niveau en présentant tous documents officiels qu'il jugera nécessaire.

## ATHLETISME

### Saut en longueur

- 3 candidats : 2 filles et 1 garçons, tous en option.

#### 1. Répartition des notes :

Filles	Garçons
9.5	9.5
6.5	

#### 2. Remarques générales et conseils de préparation

Les trois candidats ont globalement étalonné correctement leur course d'élan, mais deux d'entre eux négligeaient les phases d'impulsion, de suspension et de réception qui nécessitent pourtant une préparation particulière.

En outre, le jury s'interroge sur la longueur de la course d'élan choisie par les candidats. Le choix de 10 foulées pour l'une d'entre eux semble insuffisant pour acquérir une vitesse suffisante compte tenu des qualités physiques intéressantes de cette candidate. A l'inverse, 18 foulées, choisies par un autre semble être trop long pour contrôler la qualité de l'impulsion.

Le jury encourage donc la plupart des athlètes à se préparer à l'épreuve sur la base d'une course d'environ 14 foulées, ce qui semble être cohérent avec le temps de préparation de la plupart des candidats.

### 400m

- 11 candidats : 2 filles (une en option, une en polyvalence) et 9 garçons (6 en option et 3 en polyvalence).

#### 3. Répartition des notes

Filles	Garçons
11.0	7.0
11.0	9.5
	10.0
	10.0
	11.0
	11.5
	11.5
	11.5
	13.0

#### 4. Remarques générales et conseils de préparation

Le niveau global des candidats est correct et assez homogène. De nombreux candidats pourraient, comme tous les ans, améliorer leur performance par une préparation spécifique au moins au niveau de la gestion de leur allure. En effet, plusieurs d'entre eux semblent s'adapter au cours de l'épreuve et font des erreurs d'allure. Ils finissent rapidement, preuve qu'ils auraient pu supporter une

allure plus rapide dans la première partie de course. D'autres, plus nombreux, partent trop vite et ralentissent considérablement dans la deuxième partie de course. Le jury insiste sur la nécessité pour le candidat de connaître son allure de course et de contrôler notamment le temps de passage aux 200 m pour réaliser une performance conforme à ses possibilités.